



APPEL A CANDIDATURE 2023

CRIC

Compagnonnage Résidence Infusion Coproduction

Levier pour la création

+ QUI LE PROPOSE ET POURQUOI ?

A sa création, le Théâtre du Grand Rond s'est donné pour mission d'être au service des compagnies de la Région. Cet objectif n'a pas changé et prend, au fil du temps, des formes différentes.

En 2023, nous souhaitons donner une forme nouvelle à cette volonté en proposant à 5 compagnies implantées en Région Occitanie d'être accompagnées et associées au Théâtre du Grand Rond pour 2 + 1 ans (2 années d'accompagnement à la production + 1 année d'accompagnement à la diffusion).

Ce partenariat prendra principalement la forme d'un accompagnement approfondi de chacune des 5 équipes autour de la création d'un spectacle (coproduction, résidence, diffusion, formation professionnelle...).

Il se traduira également par l'implication et l'engagement des équipes artistiques au sein de la coopérative qu'est le Théâtre du Grand Rond et nous attendons d'elles qu'elles nous bousculent et nous interrogent tout au long de ces 2 + 1 années.

+ POUR QUI ?

... pour les compagnies qui en ont besoin.

Nous souhaitons que ces 2 + 1 années soient utiles pour les compagnies. Nous nous poserons en toute transparence et en toute bienveillance cette question : **Est-ce que l'accompagnement que le Théâtre du Grand Rond propose en termes de diffusion, d'inscription dans le paysage régional, en termes artistique ou en termes de structuration peut permettre à la compagnie de développer son parcours et son projet dans des conditions professionnelles ?**

Les éléments de choix découlent de cette interrogation :

- Il faut qu'il y ait un projet de *compagnie*, c'est-à-dire l'envie de construire une aventure artistique au-delà du projet dont il sera question.
- Cet appel n'est pas destiné aux compagnies déjà bien repérées et disposant d'une structure de production en ordre de marche. Un autre accompagnement est proposé chaque saison par le Théâtre du Grand Rond pour ces projets et ces compagnies.
- Les équipes doivent pouvoir identifier ce dont elles ont besoin afin que nous puissions estimer avec elles si nous pouvons les aider.
- Il faut que les créations proposées soient adaptées techniquement au Théâtre du Grand Rond (voir les fiches techniques en dernières pages de l'appel).

Quelques cas d'école théoriques pour préciser ce qui précède : (FAQ)

- Une jeune équipe dont le Théâtre du Grand Rond ne connaît pas le travail artistique, (avec ou sans structure juridique) peut-elle être accompagnée sur ce dispositif ? Oui.
- Une équipe déjà repérée par le secteur et ayant déjà plusieurs spectacles à son actif, peut-elle être accompagnée sur ce dispositif ? Non, sauf si la création proposée marque un réel et important tournant pour l'équipe (changement de direction artistique, transformation administrative, etc...).
- Une équipe dont nous avons déjà vu le travail sans le programmer peut-elle être accompagnée sur ce dispositif ? Oui, si le dossier nous permet de nous projeter sur un parcours artistique en évolution.
- Une jeune équipe sans partenaire, non repérée par les professionnelles et sans structure juridique peut-elle être accompagnée sur ce dispositif ? Oui mais elle ne sera, a priori, pas prioritaire au moment de la sélection.
- Une équipe dont le premier spectacle a été programmé au Grand Rond peut-elle être accompagnée sur ce dispositif ? Oui, cela pourrait même devenir le cœur du dispositif.

+ C'EST QUOI CONCRÈTEMENT ?

- Un accueil en diffusion pour 3 à 6 représentations

Dans les conditions habituelles d'accueil au Théâtre du Grand Rond sur la **saïson 2025-2026**.

- Un montant financier de coproduction

L'enveloppe globale de coproduction est partagée entre les compagnies suivant le principe d'une part fixe et égale pour toutes. Ce montant sera **2000 € par compagnie**.

- Un suivi et un accompagnement individualisé

Suivi administratif et artistique, retours sur les dossiers de financements, accompagnement lors des journées professionnelles et des temps forts des réseaux pros, accompagnement à la diffusion, etc...

- Deux semaines de résidence

Au **Tracteur** à Cintegabelle (31) en 2024 et/ou 2025.

- Des temps de formation sur mesure pour la création d'un spectacle vivant :

Un premier module obligatoire

« Politiques publiques culturelles : droits culturels, VHSS... » de 5 jours :

Même si c'est avec retard, les politiques publiques commencent à intégrer la question des Droits Culturels de façon implicite ou explicite, induisant de facto des zones de tension avec la conception héritée de la fondation du ministère de la culture qui faisait de « l'accès aux grandes œuvres » la pierre angulaire de son action et qui a irrigué tout notre inconscient depuis 1959. De la même manière et avec un retard peut-être encore plus criant, la question de l'égalité femmes-hommes dans la culture et plus généralement dans la société, irrigue (enfin) la scène et les appels à projets. La question de la « diversité » reste quant à elle balbutiante dans la réflexion artistique mais traverse en profondeur la société.

Ce module a pour ambition de contextualiser ces changements pour donner aux artistes les clefs de compréhension les rendant à même de positionner leur parcours artistique au regard de l'évolution du secteur culturel et des politiques publiques en générale. Une semaine de travail est prévue sur ces questions.

Un second module obligatoire

« Stratégie pour la création d'un spectacle vivant » de 5 jours, divisé en 2 temps :

- **Stratégies pour réussir la production d'un spectacle vivant** : ce module permet de comprendre la structuration du secteur culturel et les diverses politiques culturelles,

savoir positionner sa structure ou son projet dans ce secteur, se positionner par rapport aux différentes aides et vous donner les clés pour remplir les dossiers d'aide.

- **Stratégies pour réussir la diffusion d'un spectacle vivant** : positionnement éthique, liens avec les programmateurices, les méthodologies et les temporalités de la diffusion, les réseaux de diffusion...

Un troisième module obligatoire

« Boîte à outils pour la création d'un spectacle vivant » de 5 jours, divisé en 2 temps :

- **Boîte à outils pour la production d'un spectacle** : maîtriser le cadre légal, réaliser un plan de financement, assurer le suivi budgétaire, mais aussi le cadre légal de l'intermittence.
- **Boîte à outils pour la diffusion** : les bonnes pratiques pour gagner en efficacité, organisation de la prospection, gestion des échanges avec les programmateurices, construire sa base de données et connaître les outils de gestion de base de données et de mailing...

Un quatrième module obligatoire sous la forme d'une master-class avec une artiste pendant 5 jours, pour infuser, se laisser inspirer par son témoignage et ses méthodes de travail.

Un cinquième module obligatoire

« Découverte d'une politique culturelle territoriale en secteur rural et Transition écologique » de 5 jours, divisé en 2 temps :

- **Eco-responsabilité du spectacle vivant** : Ce module ambitionne de poser la question de la crise environnementale et de tenter de sortir de ce qui s'apparente à une paralysie du secteur culturel en donnant aux artistes les clefs conceptuelles pour appréhender cette problématique et aborder avec eux :
 - 1) les mesures concrètes éco-responsables et vertueuses qui peuvent être intégrées dans leurs projets ;
 - 2) la manière dont leur art pourrait lui aussi être impacté, irrigué et transformé par ce changement de monde.
- **Découverte d'une politique culturelle en secteur rural n1** : Ce module permettra aux stagiaires de rencontrer les acteurs du territoire, qu'ils soient publics (Mairie, Communauté de commune, PETR...) ou privés (associations culturelles, CCI...). Ces rencontres ont un double but :
 - une acculturation réciproque entre des acteurs qui se connaissent mal ;
 - la création d'espace de « possibles » pour imaginer des projets transversaux et innovants.

Un sixième module optionnel

« Prise de confiance et affirmation de soi » de 5 jours et réservé aux femmes et minorités de genre :

Les femmes rencontrent des freins spécifiques dans le développement de leur carrière : le sentiment d'imposture ou d'illégitimité se mêlent aux stéréotypes dévalorisants, au sein

d'entreprises basées sur des modèles de fonctionnement au masculin. En partenariat avec l'association La Petite nous proposons à destination des porteuses de projet un module d'une semaine pour renforcer leur légitimité professionnelle et développer leur carrière.

Un septième module optionnel

« Transition numérique et intelligence artificielle » et « Découverte d'une politique culturelle territoriale en secteur rural n°2 » de 5 jours, divisé en 2 temps :

- ***Transition numérique et intelligence artificielle*** : Si la révolution numérique n'a pas fondamentalement bouleversé le spectacle vivant, l'apparition récente de ChatGPT de OpenAI porte en elle les germes d'un possible et réel bouleversement ; la possibilité est effectivement réelle de voir arriver des textes écrits par une IA et même d'imaginer une IA donner la réplique en direct à des artistes « humains ». Le module proposé s'articulera autour de deux parties :
 - 1) Une introduction aux enjeux du numérique et aux outils collaboratifs libres ;
 - 2) Un travail de laboratoire pour interroger ensemble l'impact de l'IA sur le secteur.
- ***Découverte d'une politique culturelle territoriale en secteur rural n°2*** : cf module *Découverte d'une politique culturelle territoriale en secteur rural n°1*

D'autres modules de formation peuvent être accessibles [via le Théâtre du Grand Rond](#).

+ COMMENT ?

Votre proposition est à adresser par mail à l'adresse suivante **et uniquement à cette adresse** : cric@grand-rond.org.

Elle doit comporter :

- la fiche de renseignements ci-après (qui inclura la distribution, technique prévue, ...),
- un CV du, de la ou des porteuses de projet (expériences professionnelles, formation, etc...),
- une note d'intention du projet de création (2 pages maximum),
- une page indiquant ce que cet accompagnement pourrait changer pour vous,
- un calendrier de création indiquant notamment les périodes de résidence envisagées et les partenaires s'il y a lieu.

Vous recevrez un mail accusant bonne réception de votre dossier.

Il est probable que nous recevions de nombreuses propositions quelques jours avant la clôture. Par conséquent, si vous n'avez pas reçu de confirmation de notre part avant le 19 mai 2023, n'hésitez pas à nous recontacter.

+ QUAND ET OÙ ?

L'Appel à candidature est ouvert **jusqu'au 12 mai 2023 à 23h59** pour des périodes de résidence entre janvier 2024 et décembre 2025 et d'accompagnement entre le 1^{er} septembre 2023 et le 30 juin 2026.

Pour des raisons d'équité, tout dossier reçu après le 12 mai à 23h59 ne sera pas pris en compte.

Les propositions seront étudiées par un groupe réunissant des salariées de l'équipe du Théâtre du Grand Rond, et un ou une représentante d'une compagnie ayant bénéficié du même accompagnement la saison précédente.

Une dizaine de projets seront retenus à ce stade.

Nous proposerons à ces dix porteuses de projet une rencontre à Toulouse le **jeudi 25 mai**. Merci de vous assurer de votre disponibilité sur cette journée.

À l'issue de ces deux temps, **5 projets seront accompagnés de 2023 à 2026**.

+ PRÉ-RECQUIS OBLIGATOIRE

Les équipes accompagnées auront dans l'obligation d'assister aux formations :

- Politiques publiques culturelles : droits culturels, VHSS... : **du 23 au 27 octobre 2023**
- Stratégies de diffusion et de production du spectacle vivant : **du 11 au 15 mars 2024**
- Boîtes à outils pour la production et la diffusion d'un spectacle vivant : **du 22 au 26 avril 2024**
- Master-class artistique : **du 13 au 17 mai 2024**
- Découverte d'une politique culturelle territoriale en secteur rural n° 1 (2 jours) et Transition écologique (2,5 jours) : **du 16 au 20 septembre 2024**

Les équipes accompagnées ont la possibilité d'assister aux formations :

- Prise de confiance et affirmation de soi (réservée aux femmes et minorités de genre) : **du 11 au 15 novembre 2024**
- Découverte d'une politique culturelle territoriale en secteur rural n° 2 (2 jours) et Transition numérique et intelligence artificielle (2,5 jours) : **du 10 au 14 mars 2025**

Ces formations auront lieu en immersion au Tracteur, à Cintegabelle (hébergement et restauration sur place pris en charge par le Théâtre du Grand Rond, seuls le transport à votre charge).

+ SYNTHÈSE DÉROULÉ

- De janvier à mai : réception des candidatures.
- Vendredi 12 mai à 23h59 : clôture de l'appel.
- Jeudi 25 mai : rencontre des artistes dont le projet a été présélectionné.
- Début juin : annonce des 5 projets accompagnés de 2023 à 2026.

+ FICHE DE RENSEIGNEMENTS A REMPLIR

- Nom et prénom du/de la ou des porteurs ou porteuses du projet :

- Esthétique du projet :

- Nom de la compagnie (collectif, groupe, autre...) :

- Lieu d'implantation :

- Adresse postale :

- Téléphone :

- Adresse mail :

- Site web :

- Distribution :

- Besoins techniques :

S'il y a lieu :

- Nom de la structure juridique qui porte le projet :

- Adresse du siège social :

- Représentant légal : _____ en qualité de :

- Numéro SIRET : _____ Code APE :

- Licence(s) d'entrepreneur du spectacle :